

---

Projet de l'entreprise PANNEAUX DE CORREZE – Zone de l'Empereur

---

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORREZE  
VENTADOUR

¤¤ ¤¤ ¤¤ ¤¤

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à 17 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à la salle du Conseil, Mairie d'Ussel.

**Étaient présents** : M. Christophe **ARFEUILLERE**, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline **CORNELISSEN**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Pierre **SAUGERAS**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Yves **URBAIN**, Haute Corrèze Communauté - M. Charles **FERRE** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean **BONNET**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres. - M. François **RATELADE**, Haute Corrèze Communauté. - M. Daniel **ESCURAT**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Claude **BESSEAU**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres

**Étaient excusés** : M. Jean-Noël **LANOIR**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres, (pouvoir à M. Charles **FERRE**) - M. Philippe **CARTIER** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric **ZILOO**, Haute Corrèze Communauté - M. Francis **DUBOIS**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Bernard **GAERTNER**, Haute Corrèze Communauté. - M. Pierre **CHEVALIER**, Haute Corrèze Communauté

**Assistaient en outre à la réunion** : Mme Christine **COUDERT-MORIN**, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine **COURBIER**, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Lucille **BENESTEAU**, Directrice Générale Adjointe, Haute Corrèze Communauté – Mme Tiphaine **WILLOCQ**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Pierre **GENESTE**, Directeur des Services Techniques, Egletons – M. Jean-Philippe **ROULLET**, Directeur des Services Techniques, Ussel. – M. Pierre **FRAYSSINET**, Responsable des Finances, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres



L'entreprise PANNEAUX DE CORREZE, déjà implantée sur la zone de l'Empereur, fait partie du groupe UNILIN.

Dans le cadre de leur développement mais aussi d'un programme d'actions du groupe dans le domaine de la transition énergétique, l'entreprise a un projet de mise en place d'une chaudière biomasse à l'arrière de leur terrain.

Ce projet est d'ailleurs présenté lors de ce comité syndical au vu des enjeux et en termes d'investissements mais aussi écologiques.

Le permis pour ce projet a été déposé début décembre 2022, des travaux préparatoires de chantier sont en cours et la construction de la chaudière doit démarrer très prochainement et sera terminée sur cette année.

En parallèle le groupe prévoit aussi pour ce site des projets de développement qui nécessiteront une extension des bâtiments dans les prochaines années.

Une fois la chaudière biomasse implantée, l'entreprise ne disposera plus de surface sur son emprise foncière actuelle.

Ce premier projet, mais aussi les futurs développements envisagés permettent de conforter le site sur notre territoire mais aussi sont une garantie pour les emplois existants et futurs.

Une parcelle, tout à proximité du site, AH 62, est encore disponible actuellement.

Aussi il a été convenu avec l'entreprise que le SYMA « réserve » cette parcelle pour leur futur projet d'extension qui pourrait s'envisager dès 2024.

~~~~~

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision ; et autorise le Président à signer tous documents utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Christophe ARFEUILLERE

Président



REÇU LE  
03 AVR. 2023  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)